

Janvier 2023 | N°120



Sommaire

- 2 Le Sommaire
- 3 Le mot du Maire
- 4 Mots des Maires délégués
- Économies d'énergie : un impératif
- 7 Rentrée 2022
- 12 Le Conseil Municipal des Enfants
- La Saint-Nicolas
 aux Tilleuls
- 15 Permanences de Face Alsace
- 16 Ateliers de sophrologie
- 17 Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)
- 18 Action pédagogique
- Démocratie participative : Brunstatt-Didenheim récompensée
- Nos manifestations en images
- 29 Histoire des rues de Didenheim
- Relevé de l'état civil de Brunstatt
- 33 Tribune d'expression
- 34 Le carnet rose & bleu
- 35 Les mariages d'antan
- 36 Vœux du Maire







Directeur de publication : M. Antoine Viola - Maire

Site internet:

www.Brunstatt-Didenheim.fi

Edition • Janvier 2023

Conception et impression : Imprimerie Centrale - Mulhouse

Tirage : 4600 exemplaires Dépôt légal n°1377 ISSN 2681-8167

Photos : le Service Communication

Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, ce document est imprimé sur papier recyclé.

Le mot du Maire

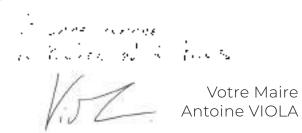
Chères habitantes, chers habitants,

En ce début d'année, je viens vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

Oue cette année vous apporte santé et bonheur et permette à chacun d'entre vous de se réaliser tant dans votre vie professionnelle que familiale. Même si la crise sanitaire semble s'estomper, n'oublions pas que la santé reste le bien le plus précieux pour chacun d'entre nous et que nous devons tout mettre en œuvre pour la préserver. Comme chaque année, il y aura des moments de joie et de bonheur et des moments plus difficiles à surmonter. Je pense notamment à la crise énergétique actuelle et à la probable crise économique qui suivra. Mais comme toujours c'est en faisant preuve de flexibilité pour s'adapter que tous pourrons surmonter les difficultés et profiter pleinement des moments de bonheur.

La commune devra également s'adapter tout en gardant la même philosophie : améliorer constamment notre cadre de vie en maintenant une gestion rigoureuse afin de protéger les habitants des hausses d'impôts. Pour cela nous devons anticiper les événements pour ne pas les subir. Ainsi, la crise énergétique actuelle entraînera des difficultés financières importantes pour la commune si nous ne réagissons pas. C'est pourquoi, nous avons mis en place un plan d'économie d'énergie ambitieux dans le but de protéger les habitants des conséquences fiscales potentielles. Nous sommes conscients que ce plan impliquera un confort moindre pour les habitants. Certaines mesures pourront être adaptées notamment pour des raisons de sécurité, certaines ne le seront pas. D'autres paraîtront dérisoires et «économies de bout de chandelle», mais le bon sens nous rappelle que les petits ruisseaux finissent par faire des grandes rivières...

Dans notre monde actuel marqué par un individualisme forcené, ces crises sanitaires et énergétiques ont un point commun. Elles nous rappellent qu'il est impossible d'atteindre une sécurité collective sans les efforts de chacun, mais aussi que la sécurité et le bien-être de chacun dépend de la sécurité collective. C'est grâce à ce civisme et à cette solidarité que nous surmonterons une fois encore les difficultés. En 2023, grâce à une gestion saine, nous continuerons d'améliorer notre commune avec une nouvelle fontaine St Georges, la maison Hertzog transformée en salon de thé, des voiries bien entretenues. une nouvelle résidence seniors et des infrastructures pour les enfants, etc... Nous continuerons de vous proposer des activités festives et conviviales et tous ensemble nous pourrons être fiers de vivre dans une commune bien gérée où il fait bon vivre.



Mots des Maires délégués



Chers Brunstattois, chers Didemers,

L'année 2023 débute et nous nous devons d'être optimistes, volontaires et pleins d'envie de faire afin de vivre du mieux possible et d'améliorer notre vie collective. Toute l'équipe municipale définit, avec cet état d'esprit, les priorités, les projets en cherchant toujours le juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement.

La Collectivité Européenne d'Alsace, dont je fais partie, s'attache également à répondre au plus près des besoins des familles, pour la petite enfance, les aînés

et les personnes en situation de handicap. Elle a aussi à charge l'insertion, le RSA, les collèges, les routes et les pistes cyclables. Dans le cadre de mon mandat, je suivrai avec beaucoup d'attention les dossiers concernant notre commune, en particulier l'aménagement du giratoire à la déchetterie.

Je tiens également à remercier chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents, membres et bénévoles de toutes les associations. Grâce à vous tous, Brunstatt-Didenheim existe, vit et se dynamise.

Je vous souhaite à tous ainsi qu'à l'ensemble de vos familles, du fond du cœur, une excellente année 2023 : soyons heureux, soyons joyeux malgré les difficultés que nous rencontrons tous car nous pouvons savourer ensemble la chance de bien vivre dans notre village!

Nicole BEHA, Maire déléguée de Didenheim Conseillère d'Alsace





Et si enfin les restrictions étaient derrière nous ? Un espoir qui après un été caniculaire aurait pu être caressé. Je pensais après deux ans de crises multiples, pouvoir vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année avec un sentiment de légèreté, comme la période qui approche l'exigerait. Mais la situation internationale actuelle nous a, à nouveau, rattrapés avec une crise cette fois énergétique. Je salue la compréhension et l'adhésion des habitants, des associations, des commerçants et des écoles aux mesures de sobriété inédites instaurées pour le bien de chacun d'entre nous. Toutefois, je me réjouis que ces dernières soient bénéfiques pour notre planète. Ces mesures sont détaillées plus loin dans ce magazine.

Il est important dans ce contexte de continuer à vous proposer des animations de qualité. Aussi je me félicite du succès de notre traditionnelle Fête des Rues, des concerts en plein air, des expositions et autres bals organisés par la commune et nos associations. Pour terminer l'année 2022 sur une note festive, nous avons également profité de notre beau marché de Noël et de son programme riche en animations. Merci à vous de nous permettre de créer ces moments de partage.

Je souhaite également encourager les actions futures des nouveaux conseillers du Conseil Municipal des Enfants de Brunstatt-Didenheim et féliciter les jeunes élus du précédent mandat pour leurs actions et leur engagement pour la commune. Leur présence est une véritable richesse qui nous permet d'avoir une vision plus complète de notre village et de son évolution.

Notre choix depuis plus de quatre années est de toujours dynamiser notre commune. Aussi, mes remerciements vont à l'ensemble du personnel communal, administratif et technique, nos ATSEM, notre corps de sapeurs-pompiers et nos policiers municipaux, qui, par leur engagement, nous permettent de concrétiser les actions de la municipalité. A tous, merci.

Bonne lecture, bonne année 2023!

Jérémie FRIDERICH Maire délégué de Brunstatt





La crise énergétique actuelle nous concerne tous : particuliers, entreprises, collectivités locales, etc. Cependant l'impact financier qu'elle entraîne n'est pas le même pour tous. Ainsi, en France, les particuliers sont protégés par un bouclier tarifaire qui a bloqué les prix du gaz et de l'électricité en 2022 et limitera la hausse à 15% en 2023. Les communes ne bénéficient pas de ce plafonnement.

Quel impact pour Brunstatt-Didenheim?

Pour notre consommation de fluides (gaz et électricité), les prévisions les plus optimismes font part d'une augmentation de prix d'au moins 400 %, et

peut être davantage. Concrètement, la commune de Brunstatt-Didenheim dépense en moyenne 350 000 € par an pour son gaz et son électricité. En 2023, cela devrait monter à 1 400 000 € minimum, soit un surcoût de plus d'un million d'euros dans le meilleur des cas.

Economies d'énergie : un impératif économique

Comment réagir à cette situation ? Notre équipe municipale s'est engagée dans une politique de stabilité fiscale pour protéger les habitants sur le plan économique. Nous maintiendrons ce cap. Essayer de compenser un surcoût d'1 million minimum (soit déjà 30% de nos rentrées fiscales) par des augmentations d'impôts n'est pas la bonne solution à nos yeux et serait insupportable pour nos habitants. Nous préférons mettre en place un plan d'action ambitieux pour économiser l'énergie.

Plan d'économies

Schématiquement nos consommations se répartissent entre l'éclairage public, les consommations d'électricité et de chauffage de nos bâtiments publics: Mairie, écoles, installations associatives et sportives. Les températures sont limitées à 19° dans les bâtiments sauf pour les écoles qui sont maintenues au-dessus de 20°. La salle municipale des sports (SMS) qui est une passoire thermique est limitée à 14°. Toutes les associations occupant des bâtiments publics doivent aussi adapter leur activité pour économiser l'énergie voire suspendre leurs activités les plus énergivores.

Eclairage public : les premiers résultats

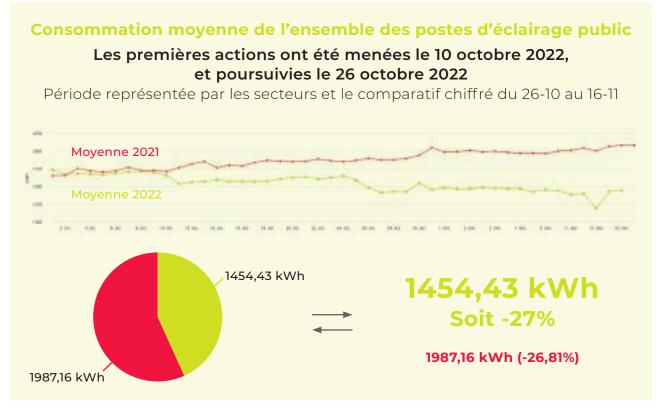
La mise en place du dispositif d'économie a été progressive car elle n'était pas automatisée. Nos services techniques ont réalisé un travail remarquable pour effectuer tous les réglages avec des adaptations ponctuelles notamment pour des raisons de sécurité.

De plus, actuellement équipée à 50% en LED, notre commune sera équipée 100% LED fin 2023 grâce au plan d'investissement que nous avons lancé.

Alors que le dispositif d'économies n'était pas encore totalement mis en place au 15 novembre 2022, on obtenait déjà une baisse de 27% de notre consommation pour l'éclairage public de l'ensemble de la commune dès le premier mois. Les économies ont été rapidement effectives.

Dominique Denos Adjoint au Maire en charge des Relations avec les Habitants





• Energie consommée • Energie consommée (il y a environ 1 an)



Rentrée 2022

Pour cette nouvelle rentrée. les classes du 1er degré ont été dotées de matériel dans le cadre du plan de relance numérique financé par France Relance : vidéo-projecteurs, tableaux numériques, écrans tactiles, postes de travail logiciels, etc. Cet appel à projet vise à assurer un égal accès au service public de l'éducation et son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels : l'équipement des écoles d'un socle numérique de base, les services et ressources numériques et l'accompagnement à la prise en main des matériels.

La demande établie par la commune de 36 000 euros pour équiper ses écoles a été subventionnée à hauteur de 21 020 euros.

Les services techniques se sont chargés des différentes installations notamment en y intégrant des tableaux latéraux.













Les **391 élèves de Brunstatt** et les **134 élèves de Didenheim** ont pris plaisir à se retrouver dans les cours d'école le le septembre dernier.

Il est à noter une fermeture de classe sur l'école Besenval par manque d'effectif.

Comme chaque année, la mairie a offert à chaque élève, règle, stylo et calculatrice, ainsi que pour les nouveaux élèves et ceux de petite section de maternelle, une bande jaune réfléchissante permettant d'assurer leur sécurité.



ATSEM Ecole Maternelle du Centre



Enseignants Ecole Maternelle du Centre



Ecole Elémentaire Jacques Prévert et du Château Besenval



Enseignants et ATSEM Ecole Primaire la Sirène de l'Ill

M. André Joux, Adjoint au Maire chargé de la sécurité, initiera, comme les années précédentes, toutes les classes aux gestes de le secours, moments importants et très appréciés par les enfants.

La rentrée a été aussi ponctuée d'une nouveauté : le **nouveau Périscolaire « Le Péri des Merveilles »**. Extension de l'Ecole maternelle, il est mutualisé avec celle-ci.

Commencé en août 2019 et touché de plein fouet par la crise sanitaire provoquant confinements et pénuries de matériaux, le bâtiment a été mis en service à la rentrée de septembre 2022 et inauguré le 15 décembre 2022.

Bâtiment à haute performance énergétique, il a été pensé avec un toit végétalisé, un auvent pour apporter un maximum d'ombre aux enfants et des haies se rajoutent pour travailler sur le verdissement.







Avec ses 2 réfectoires de 92m² et de 60 places chacun, il permet d'accueillir les élèves de la maternelle du Centre ainsi que ceux de l'école Prévert, assurant ainsi un confort de restauration sur la pause méridienne.

La surface du bâtiment se décline ainsi :

- Réfectoire école élémentaire de 92m²
- Réfectoire école maternelle de 92m²
- Zones de service de 32m²
- Zones pour le personnel de 20m²
- Salle d'activités de 79m² à l'étage







Le Conseil Municipal des Enfants

Les élections du 3^{ème} Conseil Municipal des Enfants ont eu lieu dans les écoles de Brunstatt et de Didenheim.

22 élèves du CE1 au CM2 ont été élus par leurs camarades de classe pour être les nouveaux représentants de la voix des enfants sur la commune, afin d'échanger, de mener de nouveaux projets et pérenniser certains autres.

L'installation s'est déroulée le 19 novembre en présence de Monsieur le Maire Antoine Viola ainsi que des élus de la municipalité et de Madame la Députée Charlotte Goetschy-Bolognese.

Magella Montout Adjointe au Maire en charge de l'Education et de l'Enfance











Ils travailleront comme l'année précédente sur 2 commissions qui se tiendront le samedi matin : « Bien vivre ensemble », qui regroupera la sécurité et l'environnement et « La vie au village » plus ciblée sur l'aspect culturel et les animations.



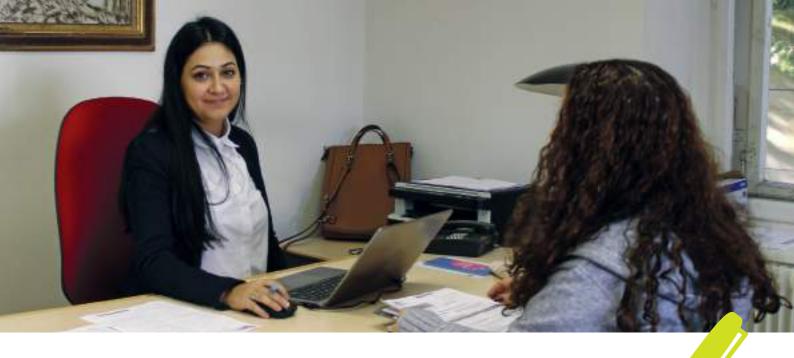


La **Saint-Nicolas** aux Tilleuls

Les résidents de la résidence pour seniors « Les Tilleuls » ont fêté la Saint-Nicolas autour d'un bon vin chaud et des incontournables manalas. Le service « seniors » de la commune piloté par l'Adjointe au Maire Esther Schultz-Ratzmann prépare cet évènement avec joie pour offrir un moment chaleureux au sein de la résidence. La participation, chaque année, de l'association des Artisans et commerçants de la commune (BACO)

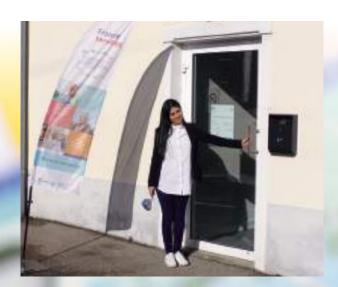
permet de faire vivre ce moment avec la venue du Saint-Nicolas en personne. Nous les remercions également pour leur générosité, les résidents ont fortement apprécié les chocolats qui leur ont été offerts!





Permanences de **Face Alsace** \sim

Le CCAS de la Mairie de Brunstatt-Didenheim a mis en place depuis plus d'un an des permanences de l'association Face Alsace qui vous propose un accompagnement gratuit dans vos démarches administratives.



Céline pourra vous accompagner dans toutes les démarches administratives du quotidien, notamment celles qui sont dématérialisées.

Avec un accueil sans rendez-vous, les conseillers de Face Alsace vous apportent une aide précieuse notamment pour refaire votre pièce d'identité, demander votre permis, refaire votre carte grise, déclarer vos impôts en ligne, faire des démarches auprès de la CAF, chercher un emploi en ligne, créer une adresse mail, etc.









Permanences

Didenheim: Mairie, 1 rue de Brunstatt Vendredi de 9h00 à 12h00

Brunstatt:
2 rue du Château,
derrière la mairie
Jeudi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00



Ateliers de sophrologie



Le service social de la commune a mis en place des ateliers de sophrologie, gratuits pour les habitants de la commune âgés de 60 ans et plus, au sein de la salle commune de la résidence des Tilleuls. Ces ateliers se sont déroulés du 14 octobre au 2 décembre, les vendredis matin sur une durée d'une heure quinze.

La sophrologie donne l'opportunité aux personnes de se rassembler autour du thème de la santé et du bien-être. Cette activité propose à chaque bénéficiaire un moment pour se retrouver en groupe, mais aussi avec

soi-même, à travers des techniques de respiration, de visualisation ou encore des exercices dynamiques.



Ainsi, chacune de ces séances a englobé une thématique particulière où chacun a pu s'y retrouver et prendre un instant pour échanger collectivement et travailler individuellement sur différentes problématiques rencontrées au quotidien.

Esther Schultz-Ratzmann Adjointe au Maire en charge des Aînés



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)





Cette année encore, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) qui s'est tenue fin novembre, a été l'occasion pour les habitants de la commune de montrer leur générosité et leur implication dans l'effort collectif pour diminuer nos déchets.

La SERD 2022 mettait l'accent sur le textile sous toutes ses facettes : ce matériau est en effet de plus en plus controversé de par la pollution que génère sa production et les quantités effarantes de déchets qui y sont associés, mais constitue en même temps une énorme source de réemploi et de seconde main.

La collecte de vêtements organisée par la mairie a ainsi permis de prolonger la vie d'une grande quantité d'articles textiles qui, distribués par nos organisations caritatives, feront le bonheur de personnes dans le besoin.



Il en va de même pour les jouets généreusement donnés par les habitants, qui illumineront le Noël de nombreux enfants.



Trois associations ont bénéficié de cette collecte : Caritas, la Société Saint-Vincent de Paul et le Secours Populaire



Action pédagogique



Ne rien jeter, ici commence la mer Tel est le message que les enfants d'une classe de CE2 de l'école Prévert ont peint à côté de plusieurs bouches d'égout de la commune.

Initiée par la mairie de Brunstatt-Didenheim et le SIVOM de Mulhouse, cette opération avait pour objectif de rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'il peut avoir sur son environnement immédiat. Bien sûr, nous sommes loin de la mer, mais la pollution générée par les déchets dans les rues, et notamment les mégots de cigarette et les chewinggums, affecte l'eau de nos rivières, et in fine, de la mer.

Nos enfants y sont très sensibles, et c'est avec un bel enthousiasme qu'ils ont inscrit au sol ce message destiné à tous les habitants. Merci à eux!



Démocratie participative :

Brunstatt-Didenheim récompensée

La Commission Participative de Développement Durable de Brunstatt-Didenheim (CPDD), qui rassemble des habitants désireux de s'impliquer dans tous les volets de la transition écologique et climatique au niveau de notre commune, fait la fierté de la mairie.

Constituée début 2019, la CPDD est force de proposition pour l'équipe municipale. Voies cyclables, PLU, biodiversité, transition énergétique, repair-café, potager partagé, et suivi de la politique environnementale de la Mairie au travers la Charte Environnementale, tels sont quelques-uns des secteurs dans lesquels la commission intervient en toute indépendance et autonomie.

Ce bel exemple de démocratie participative a valu à la Mairie d'être récompensée par deux étoiles aux Trophées de la Participation et de la Concertation.



La remise officielle a eu lieu lors de la Conférence de l'Observatoire International de la Démocratie Participative le 8 décembre dernier à Grenoble. Danièle Goldstein, adjointe au Développement durable, et Véronique Thévenot, déléguée à l'Ecologie, se sont vues remettre le prix lors d'une très belle cérémonie. Une grande fierté pour notre équipe municipale et les membres de la CPDD!

Danièle Goldstein Adjointe au Maire en charge du Développement Durable



Nos manifestations en images

Club d'éducation canine

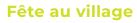
Remise des coupes aux vainqueurs lors du Championnat et Grand Prix de France de mondioring.





Open air

L'Union Handisport Wittelsheim a organisé son 8^{ème} Open Air Alsace sur les courts de Brunstatt-Didenheim au mois de mai.



L'été a démarré en musique avec le groupe Montana qui a mis l'ambiance sous les splendides tilleuls à l'arrière de l'Espace Saint-Georges.





Gala de l'école de cirque Arsène

L'école de cirque de Brunstatt-Didenheim a présenté son gala dans la salle d'activités, bravo aux enfants qui nous ont impressionnés par leur agilité!



Rencontre conviviale

Les familles ukrainiennes logées dans la commune et les associations de soutien ont convié les élus à un moment de convivialité pour les remercier des actions de solidarité de la mairie.

Street Art

La Cour des Arts et la mairie ont proposé une plongée dans l'univers street* avec une exposition variée comprenant graffs, peintures, sculptures, tattoo, modules de skate, Dj, démonstrations hip hop, corner shop** et food truck.

*urbain









Gala de l'association Brunstattoise de Culture et de Loisirs (ABCL)

Le gala de l'ABCL s'est déroulé à l'Espace Saint-Georges au grand bonheur des petits et grands qui ont pu découvrir le travail réalisé par tous les élèves tout au long de l'année.

^{**}zone de vente



Concert de l'été

Le groupe John & The Steeds a transporté tout le public dans son groove lors d'une belle soirée pour fêter l'entrée dans l'été.









Les travaux de la fontaine St Georges

La dépose de la Fontaine Saint-Georges a été effectuée le 24 juin 2022. Le travail minutieux dans les ateliers "Monuments Historiques" de l'entreprise Scherberich est en cours, fin des travaux prévue au printemps 2023.

Nos CM2 en route vers la 6ème

La municipalité a offert une calculatrice "collège" aux enfants qui vont quitter l'école élémentaire pour entrer au collège et a remercié chaleureusement les enseignants qui quittaient la commune pour intégrer un nouvel établissement scolaire dans une autre commune.









Fête Nationale

La fête Nationale du 14 juillet a été célébrée dans la nuit du 13 juillet avec un bal et une soirée mousse qui ont ravi les plus jeunes... et leurs parents!

Une superbe ambiance assurée par le DJ de Créa'Event. Au cours de la soirée, une belle cérémonie commémorative a eu lieu avec une retraite aux flambeaux jusqu'au Monument aux Morts de Didenheim accompagnée de la fanfare de Bruebach.

Le public nombreux était présent au rendez-vous du traditionnel feu d'artifice.



Concert de rock

Le 2 septembre Group'Uscul nous a transporté dans leur univers rock pour terminer les vacances d'été en musique.







Destination Automobile

Le sensationnel évènement automobile de Mulhouse Alsace Agglomération a fait une halte à Brunstatt-Didenheim permettant à tous d'admirer les magnifiques voitures de collections présentées par les passionnés d'automobiles.





Fête des Rues

L'édition 2022 a été une réussite : les exposants, les stands gourmands...tout était en place pour faire de ce jour une belle fête. Nouveauté, les inscriptions ont été prises via l'application Mybrocante. Nos associations ont été mises à l'honneur et nos visiteurs, toujours aussi nombreux, nous font le plaisir de venir chaque année participer à cet évènement de la commune!

Le Grand Mulhouse Trail urbain (GMTU)

Le Grand Mulhouse Trail urbain a été une nouvelle fois pour les coureurs l'occasion de tester la montée des collines de Brunstatt et de Didenheim. Deux courses simultanées ont été organisées cette année : Le trail de Gérard ainsi nommé en l'honneur de Gérard Mergy (parcours plus court) et le GMTU (parcours plus long).







Soirée humoristique alsacienne

La soirée alsacienne a fait résonner le dialecte alsacien et les rires dans l'Espace Saint-Georges!

Réception nouveaux arrivants dans la commune

Les nouveaux habitants de la commune ont été accueillis par le Maire et les adjoints dans la salle d'activités, l'occasion de découvrir les différents services de proximité, les commerces, les particularités de notre commune... Bienvenue!



Commémoration de l'Armistice 1918

Le vendredi 11 novembre 2022 les élus du territoire et l'UNC de Brunstatt-Didenheim ont commémoré le jour anniversaire de l'Armistice signé le 11 novembre 1918 et ont rendu hommage à tous les morts pour la France.







Réunions publiques

Antoine Viola a rencontré les habitants pour échanger sur tous les sujets abordés par les participants. Il a notamment détaillé les nouveautés en matière de transport et mobilité douce dans la commune.

Concours des Archers Saint-Georges

Nos archers Saint-Georges ont organisé un concours de tir à 18 mètres au mois de novembre.



Le Marché de Noël de Brunstatt-Didenheim à la Cour des Arts

Le Marché de Noël de Brunstatt-Didenheim organisé en partenariat avec la Cour des Arts nous a enchantés par ses décorations et chalets proposant un magnifique choix de cadeaux et par ses animations quotidiennes. Merci à tous les exposants et artistes présents pour notre plus grand plaisir!













Le Marché de Noël de Didenheim

Le Marché de Noël de Didenheim propose chaque année de se plonger dans l'ambiance de Noël avec ses jolis stands de produits artisanaux.



Rencontre entre les parents délégués, les enseignants et la municipalité

Les nouveaux parents délégués accompagnés des équipes éducatives des écoles ont eu l'occasion de rencontrer le Maire Antoine Viola et Magella Montout, Adjointe au Maire en charge de l'enfance et de l'éducation, lors d'un moment de convivialité.

Visite du Régiment de Marche du Tchad dans nos écoles

Comme chaque année les militaires du Régiment de marche du Tchad rendent une visite pédagogique aux enfants des écoles élémentaires du village.





Dictée de l'association ELA au collège P. Pfimlin

Le collège Pierre Pfimlin participe chaque année au projet « Mets tes baskets et bats la maladie » avec l'association ELA qui lutte pour battre les maladies génétiques comme la leucodystrophie. Antoine Viola et plusieurs adjoints ont participé aux événements du collège en faisant notamment la lecture de la dictée dont le texte est, comme chaque année, dédié au combat contre la maladie.



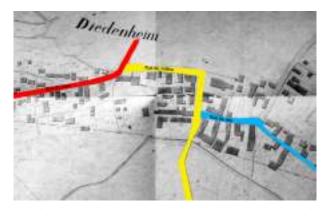


Gala de la Société de Gymnastique de Didenheim

La société de gymnastique de Didenheim, créée en 1911 a célébré son 111ème anniversaire le 3 décembre avec la thématique des grands succès de Disney.

Histoire des rues de Didenheim

Comme toutes les personnes et toutes les choses, les rues de notre village ont aussi leur histoire. Un plan trouvé aux archives municipales, datant du milieu du XVIIIème siècle, montre que la plupart des habitations étaient adossées au flanc de la colline ou à côté de la rivière.



La plus ancienne maison encore visible aujourd'hui date de 1711, c'est la maison Fromageat, rue de Mulhouse. Lors du recensement de 1793, Didenheim ne comptait que 552 âmes. L'éalise qui se trouvait sur la colline Saint-Gall fut détruite et reconstruite en 1754, à la limite du village près des champs « Bayergarten » (rue de l'Illberg). Trois chemins vicinaux traversaient la commune pour en sortir : la rue du Haut, venant de Hochstatt et de Zillisheim traversait le haut du village en direction de Morschwiller-le-bas. Au carrefour de cette traversée, on prenait la rue du Milieu (rue de l'Eglise) qui passait devant l'église et prenait à droite vers le pont à la sortie de la commune en direction de Brunstatt.



« Bei dem Brücklein » Près du Pont

En prenant à gauche « Bei dem Brücklein » (près du pont) on s'engageait dans la rue du Bas, qui n'était pas encore trop fréquentée, pour aller vers Dornach et Mulhouse. A l'angle de la rue du Milieu et de la rue du Bas se situait la maison de l'Octroi- « Octroi Hisala », où l'on s'acquittait des taxes et autres impôts. Elle servait également de douane à partir de 1792 : le département du Haut-Rhin, par arrêté du 2 novembre 1792, entoure la ville de Mulhouse d'une ligne de douane et établit onze bureaux. Didenheim



La rue vers Mulhouse

ne fait pas partie de cette enclave. Au cours de recherches Jean-Paul Fimbel trouve, dans les actes de décès, la présence en 1795 de douaniers qui étaient témoins du décès d'un de leurs collègues ou d'un de leurs enfants. On peut supposer leur arrivée dans la commune dès 1793 lors de la convention du département, en imposant l'usage du passeport.

Les ouvriers et ouvrières de Didenheim, Hochstatt, Froeningen et Galfingue empruntaient cette route à pied, parfois mal chaussés, ou plus rarement à vélo. Quelques fois ils s'arrêtaient à la boucherie située 6 rue de Mulhouse, tenue par HAENNEL-LEITZ, puis par Charles SENTER, pour acheter le casse-croûte.



La Boucherie rue de Mulhouse

Au début du XIXème siècle, lors du développement industriel (SACM, DMC), ce chemin était sur un axe principal menant à Mulhouse.

La rue de Mulhouse part du centre du village, elle est la plus longue de Didenheim. Plusieurs maisons étaient implantées à gauche de la route avant de traverser le « Waldeleweg » (Bois des philosophes). Au bout de la rue, à gauche, la maison de Joseph Dumoulin qu'il a construit lui-même avec sa femme. En suivant la rive gauche de l'Ill, on débouche sur la propriété de l'industriel Schlumberger. Une ferme était implantée à cet endroit, sous le nom de de Jacques Portmann. La

ferme de l'Illberg était un établissement moderne qui, entre autres, élevait des chevaux. En 1904, des officiers de l'armée allemande organisaient des concours hippiques au bord de l'III. Ces derniers attiraient de nombreux spectateurs. Après la guerre de 1945 les concours ont perduré encore quelques années. En hiver et au printemps ce chemin était souvent impraticable à cause des inondations. Le 15 janvier 1892, le maire Jean Schmitt informe le conseil municipal que le conseil général examinera la question de régularisation du cours de l'Ill entre Mulhouse et Zillisheim. Cette nouvelle est bien accueillie car les inondations font tous les ans de sérieux ravages. Une route reliant Dannemarie à Mulhouse était à l'étude au conseil général.

On ne sait pas précisément quand le pont de la ferme Portmann a disparu.

Deux hypothèses sont probables.

La première : En 1930 un orage dévastateur a transformé l'III en un fleuve endommageant et détruisant plusieurs ponts sur son passage.

La deuxième : Destruction par les allemands en novembre 1944.

Le 2 mars 2006, une passerelle d'une longueur de 45 mètres et d'un poids de 45 tonnes est installée à quelques mètres de l'ancien emplacement. Elle permet d'accéder rapidement au collège Pierre PFLIMLIN de Brunstatt à partir de Didenheim.

La suite dans le prochain BD Mag.

Texte: Michel Buessler Dessins: Bernard Meister Sources: Archives Municipales

et recherche dans les journaux d'époque Michel Buessler - Christophe Morel

Relevé de l'état civil de Brunstatt

Afin de réaliser l'histoire des familles de Brunstatt, j'ai entrepris le relevé de l'état civil. Ce travail concerne la période 1773-1920. Pourquoi ? Brunstatt, et à quelques exceptions près, l'ensemble de l'actuel Haut-Rhin faisait partie de l'Evêché de Bâle jusqu'à la Révolution. L'évêque de Bâle instaure la tenue des doubles en 1773 en double des registres paroissiaux.

Ce relevé comporte les actes contenus dans ces doubles, conservés aux Archives départementales du Haut-Rhin à Colmar. Le fait de relever les actes à partir de 1773 permet de traverser la difficile période de la Révolution.



Armoire sécurisée contenant les registres d'état civil ; mairie de Brunstatt

La tenue des registres d'Etat Civil est instituée par décret du 20 septembre 1792. Ces actes sont rédigés en allemand jusqu'en l'an XII. De l'an XII à

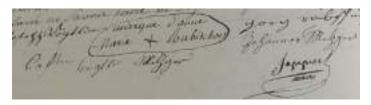


Exemple : titre du registre des mariages de l'an V (Gemeind von Brunstatt -Register über die heurathsackten im finften Jahr der franken Ein und unteilbaren Republique)

1872 les actes sont rédigés en français. De janvier 1872 à 1919, les actes sont à nouveau rédigés en allemand.

L'Etat Civil est rédigé en double exemplaire. L'un est conservé aux Archives Départementales du Haut-Rhin à Colmar sous la cote 5 E 87 Brunstatt ; l'autre se trouve à la mairie. L'Etat Civil est microfilmé et consultable le site des Archives Départementales jusqu'en 1902 (https://archives.haut-rhin.fr).

Le présent travail complète également les tables décennales manquantes. Ce relevé comprend l'ensemble des actes de naissances et de décès des périodes de 1773 à 1920, les mariages de 1773 à 1789 et de 1900 à 1920. (Les mariages de 1791 à 1899 ont déjà été publiés) (a), les publications de mariages, un index complet des mariages, complété des index patronymiques, des lieux et des professions. Notons que pour l'an VII et VIII, les mariages sont célébrés au chef-lieu de canton; à ce moment Brunstatt faisait partie du canton de Lutterbach (b). Les déclarants n'ont pas été relevés.



Signature au bas d'un acte : l'épouse déclare ne savoir écrire.

Ce relevé nous plonge dans l'histoire du village. Nous y trouvons les anciens patronymes, les familles arrivées dans la commune. Pendant la période révolutionnaire, les rues sont citées, l'avenue d'Altkirch était la Bezirkstrasse; la Bruebachergasse (rue du 19° Dragon); la Habsheimergasse (rue Clémenceau), etc. Il met également en lumière une palette de professions aujourd'hui oubliées.

Citons les vignerons et tonneliers; les imprimeurs d'indiennes, graveurs sur rouleaux... les carriers; les tuiliers; les ouvriers qui construisaient la ligne de chemin de fer, les gardes-barrières et autres employés au chemin de fer ou le canal, éclusiers...; les douaniers (il y avait une douane dans toutes les communes autour de Mulhouse, qui était une république suisse jusqu'en 1798; les musiciens, vanniers, inconnus...

A travers les actes de décès, l'épidémie de choléra de 1854/55 ne passe pas inaperçue; si dans les actes de décès, on note le nom du conjoint ou des parents du défunt, sa profession et son âge, durant cette période il est noté « sans autre renseignement »; plus tard se seront les morts au champ de bataille... nous relevons aussi les noyés dans l'III ou dans le canal, les inconnus...

L'ouvrage composé de trois volumes est consultable à la mairie, et à la bibliothèque du Cercle Généalogique aux archives de Mulhouse.

- (a) Les mariages de Brunstatt 1791-1899, Michel Balland, Michel SCHMITT, Cercle Généalogique de Mulhouse, 2000
- (b) Les mariages du canton de LUTTERBACH an VII et VIII (22.9.1798-22.9.1800), André Kiener, Cercle Généalogique de Mulhouse, 2000

Michel Schmitt



Acte de décès, période révolutionnaire,



Acte de naissance, période allemande, 12 avril 1874



Acte de mariage en français 27 novembre 1822

Tribune d'expression

Continuons ensemble pour Brunstatt-Didenheim

Chères habitantes, chers habitants,

L'équipe Continuons Ensemble pour Brunstatt-Didenheim vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023. Après une longue période de pandémie, nous avons été heureux de pouvoir reprendre en 2022 les échanges directs avec les habitants lors des réunions publiques d'avril et de novembre où vous êtes venus nombreux tant à Brunstatt qu'à Didenheim. Ces succès nous confortent dans notre volonté d'avoir une politique de transparence et de concertation avec les habitants. Nous avons pu reprendre également programmes de festivités diverses, de concerts, de fêtes des rues, etc... Nous poursuivrons bien évidemment dans ce sens en 2023. Pour la commune, cette nouvelle année commence sous la pression de la flambée du coût de l'énergie. Le plan d'économies mis en place en fin d'année dernière commence à porter sesfruits. Mais il est toujours plus facile d'annoncer des bonnes nouvelles que de mettre en place dans la commune des mesures d'économie qui impactent la vie quotidienne des habitants. Notre responsabilité est cependant de le faire, à la fois pour éviter d'augmenter la pression fiscale sur les habitants et aussi pour pérenniser nos équilibres financiers à long terme. C'est cette bonne santé financière qui nous permet aujourd'hui de poursuivre en 2023 les programmes d'investissements pour

embellir et sécuriser la commune. Ainsi la fontaine St Georges refaite à l'identique et un nouveau salon de thé dans l'ancienne boulangerie Hertzog embelliront le centre-ville. L'entrée sud de Brunstatt sera réaménagée pour plus de sécurité comme avait été sécurisée l'entrée de Didenheim. Nous pour suivrons l'entretien régulier des voiries et des canalisations. De nouveaux équipements pour les enfants seront mis en place. Enfin le projet de passerelle pour les cyclistes à Didenheim devrait se concrétiser.

En synthèse, l'année 2023 est une nouvelle année qui commence mais l'état d'esprit reste le même : concertation, gestion saine et embellissement de la commune pour le bienêtre de ses habitants. Bonne année à tous.

Unis pour Brunstatt-Didenheim

La biodiversité : un trésor à partager dans notre commune.

C'est la création d'un parcours situé sur le chemin le long du canal entre la croix du burn et le centre du village avec des panneaux explicatifs de la faune et la flore au cours des saisons.

Les fruits des plantations de noyers sont à la disposition des Brunstattois.

La reconnexion des espaces naturels afin de favoriser la continuité écologique de la faune et la flore.

La commune est à notre écoute et nous suit lors de nos projets.

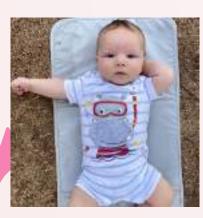
JUST, MARCOT, HEYBERGER

Le carnet bleu



Adèle VICQUERY

∆ 3,180 kg 50 cm
14 avril 2022



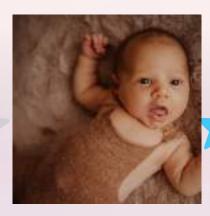


Julia RIEB

△ 2,990 kg • 47 cm

28 avril 2022







Rose HINDERER

△ 3,410 kg ← 47 cm
19 août 2022





Gabin STRASBACH

☐ 3,520 kg ☐ 50,5 cm

28 septembre 2022



Les mariages d'antan



Christiane et Jean ICHTERTZ

Noces d'Or 1er juillet 1972



Véra et Claude ZINGER

Noces d'or 5 août 1972





Michèle et Serge ESCH

Noces d'or 26 août 1972

Bernadette et Hubert FRITSCH

Noces d'or



Josiane et Michel BALAND

Noces de diamant 30 juillet 1962





Régine et Jean GRUNENBERGER

Noces de diamant 29 septembre 1962



Antoine Viola, l'ensemble du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants

vous adressent leurs

MEILLEURS
VELUX

pour l'année 2023

et vous invitent aux traditionnels

Vœux du Maire

le samedi 21 janvier 2023 à 17 heures

à l'arrière de la Salle Municipale des Sports (évènement en extérieur), 9 rue du Bitz.

